

## DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Voilà dix ans que la démocratie participative se pratique à Sassenage. L'occasion non seulement de revenir sur l'implication active des Sassenageois au service du bien-vivre ensemble, mais aussi de départager les projets citoyens justement portés par des habitants investis dans la vie locale... Vous avez jusqu'au 15 janvier pour exprimer votre choix !

**11-12**

### SENIORS

Noël ensemble et avant l'heure !

**15**

### RISQUES MAJEURS

S'inscrire pour mieux se tenir en alerte

**18-19**

### FINANCES

Prêt toxique et fiscalité au cœur de l'actualité

# La Brasserie

BAR • RESTAURANT • PMU

53, rue François Gerin • 04 76 27 56 55

Restauration du lundi au vendredi  
uniquement le midi

PMU et Bar ouverts 7J/7 toute la journée

## du Théâtre

# CPY

Plombier  
Chauffagiste

### NOS COMPÉTENCES

Energies Renouvelables  
(eau - air - bois - solaire)

Tous types de chaudière  
(bois - fioul - gaz - condensation)

Installation Sanitaire  
(cuisine - salle de bain)

Climatisation

Port 06.80.99.68.87

17 C chemin du Drac SASSENAGE

E-mail : cpy-gregolin@wanadoo.fr

PRÊT VÉHICULE

## Garage Reynaud-Dulaurier



Vente de véhicules  
Neufs et Occasions  
Atelier Mécanique  
Carrosserie - Peinture  
Contrôle parallélisme

ZI de l'Argentière - Rue de la Maladière  
38360 SASSENAGE  
Tél. 04 76 27 28 73  
E-mail : garage.sonni@wanadoo.fr

**CABINET FRANCIS HUGON**  
Expertise comptable | Audit | Conseil

Donnons  
aux **CHIFFRES** tous leurs **SENS**

Création d'entreprises  
Accompagnement d'entreprises

12, rue des Pies - 38360 SASSENAGE  
Tél. 04 76 27 80 50 - Fax 04 76 53 50 60  
hugon@francis-hugon.com  
www.francis-hugon.com



GARAGE-AUTO

## SASS' RÉPARE

VENTES VÉHICULES  
NEUFS ET OCCASIONS

ENTRETIEN  
ET RÉPARATION  
TOUTES MARQUES

PRÊT DE  
VÉHICULE

ALEXANDRE BOUVIER  
9 CHEMIN DU BILLERY  
38360 SASSENAGE  
TÉL./FAX 04 76 17 04 57  
SASS.REPARE@GMAIL.COM



# safilaf

GRUPE



Emplacement  
exceptionnel  
Prestations de qualité  
Environnement calme

derniers T4 à partir de  
**253 000 €**

#DERNIÈRES OPPORTUNITÉS



Résidence Le Domaine de Beaurevoir - **SASSENAGE**

PROMOTEUR IMMOBILIER DEPUIS 1948

Retrouvez l'ensemble de nos Résidences en **ISÈRE** (38)

04 76 41 49 69

safilaf.com





## PHARMACIES DE GARDE

### • Lundi 7 janvier

Pharmacie de l'Argentière,  
14 bis av. de Romans,  
Sassenage,  
04 76 27 52 26

### • Lundi 14 janvier

Pharmacie des Cuves,  
place Louis Reverdy,  
Sassenage,  
04 76 27 40 71

### • Lundi 21 janvier

Pharmacie de l'Avenue,  
40 avenue de Romans,  
Sassenage,  
04 76 27 09 21

### • Lundi 28 janvier

Pharmacie du Furon,  
15 rue du Gua,  
Sassenage,  
04 76 26 65 72

## ETAT CIVIL

### • NAISSANCES

19/11 Hannibal SELATNA  
et HENNACHE

27/11 Ana CUENOT RENAN

### • MARIAGES

19/11 Bernard ABBOT  
et Danielle PICOLLET

28/11 Pierre GONZALEZ  
et Nicole RIBOUD

### • DÉCÈS

24/07 Liliane BRETHAU  
veuve BOYER

29/10 Andrée SESTIER  
veuve PERDRIZET

20/11 Josephine  
LAFRANCESCHINA  
veuve BOULLOUD

20/11 Madeleine ORLER  
veuve MARCHI

25/11 Lucienne IPPOLITO  
veuve FEZZI

28/11 Joséphine ROMBI  
épouse BÉATO

02/12 Marie VUAGNIAUX  
veuve COMBET-BLANC

03/12 Emilie VERGNON  
épouse FAURE

12/12 Germaine BOUVET  
veuve ANGELIN

Nous voilà déjà en 2019, après une fulgurante année 2018, et avec le sentiment qu'elle s'est achevée alors qu'elle venait à peine de commencer. Et comme il paraît qu'avec l'âge, le temps passe de plus en plus vite, « profiter de chaque instant » sera plus que jamais LA résolution de ce nouvel an.

Et c'est précisément parce que le temps passe vite et qu'on ne sait pas de combien on en dispose, qu'il vaut mieux l'utiliser à bon escient, avec bienveillance, car il est de ces ressources précieuses qui se tarissent inexorablement... Donc allons à l'essentiel, ne nous alourdissons pas le quotidien de charges inutiles, ne nous parasitons pas d'ondes négatives, et émettons le vœu d'une année humaine et constructive, porteuse de sens, de valeurs, de partage et de sérénité...

De partage, il en est d'ailleurs largement question dans l'actualité relayée par ce numéro de janvier, entre festivités de Noël, 10<sup>ème</sup> anniversaire de la démocratie participative...

C'est en outre ce qui nous anime tous dans l'équipe de rédaction, et soyez justement assurés du plaisir qui est le nôtre à vous accompagner à longueur d'années, au fil des parutions, au gré des sujets, toujours ravis que nous sommes à l'idée de vous rencontrer, d'échanger, de vous rendre service, de vous informer...

Toute l'équipe s'apprête donc à écrire un nouveau chapitre de la vie sassenageoise avec enthousiasme et envie, au plus près de vous et de votre quotidien.

Meilleurs vœux à tous !

La rédaction

## Vous avez la main verte, mais pas de terrain à cultiver ?

Vivement les jardins familiaux !

Sassenage en pages ne manquera pas d'en reparler prochainement...



## Photo souvenir



Vous souhaitez conserver un souvenir du repas de Noël des seniors auquel vous avez participé mercredi 5 décembre au gymnase des Pies ? Rendez-vous au CCAS pour découvrir l'exposition de toutes les photos de tablées, et pour récupérer la vôtre !

CONTACT : CCAS, 04 76 26 34 90.



Magazine d'informations  
de la Ville de Sassenage  
N° 244 janvier 2019

Rédaction : Hôtel de Ville  
1, place de la Libération  
BP 31 - 38360 Sassenage  
04 76 27 48 63

Directeur de la publication : Christian Coigné - Rédactrice en chef : Géraldine Ferronato - Maquette : Agence Connivence, Claix  
Exécution graphique : Duilio Cusani - Rédaction : Déborah Basset, Christelle Bingert, Géraldine Ferronato, Nathalie Monnet  
Photos : Service communication, DR - Mise en page : Déborah Basset, Christelle Bingert, Duilio Cusani, Géraldine Ferronato, Nathalie Monnet - Impression : Imprimerie Courand & associés - Distributeur : SASU DSPA (Saubin Patrick).

Tirage : 5 700 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 - Impression à base d'encre végétale sur un papier PEFC issu des forêts gérées durablement, blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Courand & associés.



## CHANTIERS JEUNES 2019 • COUPON D'INSCRIPTION

Nom : ..... Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse : ..... (38360 SASSENAGE)

Téléphone : ..... Portable : .....

Courriel : .....

Niveau scolaire : ..... Etablissement : .....

Pointure : .....

### DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER :

✓ Justificatif de domicile    ✓ Photocopie de la carte d'identité

### CHOISIR OBLIGATOIREMENT (AU RISQUE DE NE PAS ÊTRE RETENU) 3 PÉRIODES\*, PAR ORDRE DE PRÉFÉRENCE :

\* entourer le numéro correspondant

- ① ② ③ Semaine du lundi 1<sup>er</sup> au jeudi 4 juillet 2019
- ① ② ③ Semaine du lundi 8 au jeudi 11 juillet 2019
- ① ② ③ Semaine du lundi 15 au jeudi 18 juillet 2019
- ① ② ③ Semaine du 22 juillet au jeudi 25 juillet 2019

**Les candidatures sont à adresser  
avant le 11 mars 2019 à :**

#### Mairie de Sassenage

Service Jeunesse

Chantiers jeunes

Place de la Libération

38360 SASSENAGE

**ATTENTION : EXCLUSIVEMENT OUVERTS AUX SASSENAGEOIS ÂGÉS DE 16 ET 17 ANS.**

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.

## Passion cartes

Passionné par les jeux de cartes, et parti du constat qu'il n'y avait pas beaucoup de concours autour de ce loisir sur la commune, mis à part quelques rendez-vous de belote, le Sassenageois Jean-Luc Debasseux a eu l'idée de créer l'association « A vos cartes ».

En activité depuis le 7 novembre, « A vos cartes » propose de se retrouver les mercredis et les vendredis de 13h à 17h à la salle Jacques Prévert pour jouer à tous les jeux de cartes (belote, coinche, tarot, rami...). « L'association est ouverte à tous, même à ceux qui ne savent pas jouer et qui souhaiteraient apprendre, et nous serions heureux d'avoir des enfants qui nous rejoignent » explique Jean-Luc Debasseux, le président de cette nouvelle association qui compte déjà une vingtaine d'adhérents !

« L'adhésion annuelle s'élève à 20 €, mais comme nous démarrons l'association en cours d'année, le montant sera calculé au prorata de la date d'inscription », précise-t-il. Alors, à vos cartes, prêts, jouez !

CONTACT : A VOS CARTES, 06 51 03 02 86.



## BRAVO LE BADMINTON !



Le premier tournoi national de simple qu'organisait Sassenage Badminton Club (SBC) samedi 24 et dimanche 25 novembre au gymnase Fleming, a rassemblé plus de 110 joueurs, 35 clubs, une centaine de spectateurs, ainsi qu'une trentaine de bénévoles pour un très joli plateau technique, une buvette des plus agréables, et un spectacle sportif des plus plaisants ! Une bien belle réussite pour ce tournoi qui a vu par ailleurs briller les Sassenageois Marion Valette (2<sup>ème</sup> de la série 1), Henri-Pierre Pellet (1<sup>er</sup> de série 2), Antonin Phillip (2<sup>ème</sup> de la série 4), et Jérôme Roissard (1<sup>er</sup> de la série 7). En attendant de réitérer cet événement la saison prochaine, le SBC annonce d'ores et déjà l'organisation de son fameux tournoi national de double et double mixte en mars, où sont attendus près de 250 joueurs !

# Maëlys en route pour le titre de Miss Isère !

Samedi 9 février, l'une des seize prétendantes au titre de Miss Isère sera couronnée à Allevard, et parmi elles, la pétillante Maëlys Pellet, Sassenageoise de dix-sept ans.

Rencontre avec celle qui sera peut-être bientôt l'ambassadrice de notre département, qui sait !

La participation à ce concours s'est décidée alors que Maëlys assistait en 2017 à l'élection de Noémie Bonato en terres sassenageoises : « *J'ai toujours suivi l'élection de Miss France à la télévision, mais pour cette élection locale, j'étais à la halle des sports Jeannie Longo. Ce soir-là, j'ai été subjuguée par le magnifique spectacle qui était proposé ! Alors je me suis renseignée sur les modalités de participation à ce concours et, encouragée par ma famille et mes ami(e)s, je me suis inscrite en ligne* », explique la jeune Sassenageoise.

Parmi la multitude de candidatures envoyées, elle fait partie des trente jeunes filles retenues par le comité Miss Isère. Mais l'aventure ne s'arrête pas là, elle est ensuite sélectionnée le 18 novembre dernier, avec quinze autres potentielles futures miss, lors d'une journée de présélection organisée à Allevard : « *Loin de m'intimider, cette soirée m'a permis de défiler en conditions professionnelles, de toucher ce rêve du doigt... Cela m'a beaucoup plu et je me sens prête à poursuivre cette expérience, à en profiter à fond !* », confie-t-elle.

Pourtant, la jeune Sassenageoise a déjà un emploi du temps bien rempli. En effet, Maëlys est actuellement en première année de médecine, une spécialité qu'elle a intégrée après avoir obtenu l'Esabac<sup>(1)</sup> scientifique mention Très bien au lycée international Europole avec un an d'avance (Maëlys a sauté le CM2) : « *A la base, je me destinais à une carrière de vétérinaire, mais malgré mes bons résultats au Bac, je n'ai pas été retenue pour la prépa que je souhaitais faire ici, à Grenoble. Je me suis donc orientée vers la médecine* », précise-t-elle.

## Un sens aigü de l'organisation !

Maëlys pratique aussi l'équitation et le ski alpin par passion, ainsi que le fitness et la course à pied « *surtout pour [se] défouler* ». Et quand on lui demande comment elle arrive à gérer cet emploi du temps déjà bien chargé pour une jeune fille de dix-sept ans, elle répond du tac-au-tac : « *C'est sûr, cela demande rigueur et discipline au quotidien, mais je suis hyperactive et bien organisée alors ce n'est pas un problème pour moi !* ».

Sensibilisée aux causes caritatives lors de ses trois années au lycée (violences faites aux femmes, leucémie des enfants, Sidaction...), Maëlys entend soutenir, si elle est couronnée le 9 février, l'insertion des enfants autistes en milieu scolaire, un sujet qui lui tient particulièrement à cœur. « *Devenir Miss Isère serait pour moi un honneur, car au-delà de pouvoir promouvoir des causes importantes pour moi, je pourrai représenter mon département, et ce serait une immense fierté ! Je voudrais prouver qu'être Miss, c'est avant tout être une femme moderne et libre, qui arrive à concilier vie personnelle et obligations liées à la fonction* ».

Ne reste plus qu'à souhaiter bonne chance à Maëlys pour l'élection du 9 février<sup>(2)</sup>, soirée lors de laquelle elle aura la chance de défiler devant un jury dont la présidente ne sera pas moins que Vaimalama Chaves, Miss France 2019 fraîchement élue. Et peut-être suivra-t-elle les traces de Nezya Yildiz, Sassenageoise élue Miss Isère en 2013...



(1) Section binationale permettant aux lycéens français de renforcer leurs compétences en langue italienne. Les élèves y suivent un parcours de formation spécifique aboutissant à la délivrance du baccalauréat et du diplôme équivalent dans le pays partenaire.

(2) Places en vente sur [www.billetweb.fr/miss-isere-2019](http://www.billetweb.fr/miss-isere-2019).



## Pour mieux connaître Maëlys...

- Si j'étais une chanson, je serais : « **Natural** », de **Imagine Dragons**
- Si j'étais un film, je serais : « **Nos étoiles contraires** »
- Si j'étais une fleur, je serais : **une fleur de lys**
- Si j'étais une saison, je serais : **l'été**
- Si j'étais une couleur, je serais : **le bleu marine**
- Si j'étais une qualité, je serais : **la ténacité**
- Si j'étais un plat ou un aliment, je serais : **une salade composée car variée et originale**
- Si j'étais une devise, je serais : « **Toujours viser la lune car dans le pire des cas j'atteindrai les étoiles** »



# FOCUS



Fête des lumières et marché de Noël aux Côtes, 1<sup>er</sup> décembre



Fête des lumières et Marché de Noël aux Côtes, 1<sup>er</sup> décembre



Atelier des arts "Décos de Noël", 5 décembre



Spectacle de magie au Château, 5 décembre



Pause café de Noël, 6 décembre



Distribution du colis de Noël à l'éhpad, 7 décembre



Téléthon, 9 décembre



Téléthon, 9 décembre





Soirée jeux, 7 décembre



Marché de Noël, 9 décembre



Marché de Noël, 9 décembre



Marché de Noël, 9 décembre



Contes de Noël au Ram, 10 décembre



Spectacle "Le bateau" à l'Ellipse, 12 décembre



Grand jeu de Noël, 15 décembre



## Démocratie participative : dix ans par et pour les Sassenageois



au mois de mars, Sassenage en pages présentait les différentes actions mises en œuvre dans le cadre des dix ans de la démocratie participative à Sassenage. Un anniversaire qui a donc rythmé la vie locale de nombreux événements : réunions publiques d'information, pique-nique citoyen, organisation d'une journée propre, sans oublier les réunions des conseils des citoyens, ainsi que les rencontres organisées avec les habitants et autres associations de quartier. Et point d'orgue, l'appel à projets « Faisons la ville ensemble », dans le cadre duquel dix propositions

ont été formulées par des habitants souhaitant contribuer à l'amélioration du cadre de vie. Le jury composé des élus concernés par la démocratie participative<sup>(1)</sup> ayant sélectionné quatre d'entre eux, c'est maintenant à vous de voter pour celui qui vous semble le plus utile pour l'intérêt général...

(1) Jérôme Boetti Di Castano, adjoint délégué au cadre de vie, à la démocratie participative et au dynamisme sportif, les quatre élus de secteur, Sylvie Genin-Lomier, Brigitte Gallo, Marie-Laure Felici et Gaëlle Burel, ainsi que les deux suppléants, Assunta Rosin-Bedin et Jean-Pierre Ravetto.



# Ce qui s'est dit en conseils des citoyens

Les réunions des conseils des citoyens avaient lieu entre octobre et novembre. Retour sur quelques éléments abordés lors de ces rencontres, et autres questions posées...

A noter : lors de chacune de ces quatre réunions, Daniel d'Olivier Quintas, adjoint délégué à la sécurité, à la jeunesse et à l'évènementiel, a présenté le dispositif mis en place pour la réserve communale de sécurité civile et a répondu aux questions concernant sa délégation.

## Conseil des citoyens Sud

La flèche clignotante du feu tricolore situé à l'intersection de la rue des Pies et de l'avenue de Romans n'est pas utile. Elle favorise les klaxons à l'encontre des conducteurs qui ne la voient pas, et empêche une vraie sécurisation du passage piétons.

Par ailleurs, la piste cyclable qui longe la falaise est encombrée de végétaux débordants.

L'action des médiateurs qui ont circulé le soir dans différents quartiers de la ville est

également évoquée afin d'inciter les habitants à faire remonter les problèmes de sécurité aux services de police et de gendarmerie.

## Conseil de secteur Haut

Peu de Sassenageois sont présents. Après un retour sur les questions posées lors du dernier conseil des citoyens, quelques remarques sont formulées : une plaque en fonte est mal posée sur la rue des Parcs à hauteur de l'abribus. Il faut la remettre en place pour qu'elle fasse moins de bruit. Par ailleurs, il est demandé s'il est possible de goudronner le cheminement qui relie le portail à la porte de l'église située sur le côté. Le gravier rend difficile l'accès au bâtiment en fauteuil roulant.

## Conseil des citoyens Centre

Deux élus sont venus expliquer différents dossiers aux membres du conseil des citoyens Centre : Daniel d'Olivier Quintas, mais aussi Jean-Pierre Serrailier, adjoint délégué à l'urbanisme, qui revient sur les

contraintes liées au risque d'inondabilité sur la commune, et sur les problèmes de délivrance de permis de construire qui en découlent.

Place ensuite aux requêtes des Sassenageois présents : problèmes de poubelles qui débordent et de trous dans la voirie, questionnements sur la fibre optique, demandes d'interventions pour un stationnement jugé intempestif et pour un puits perdu qui déborde en cas de pluie.

## Conseil des citoyens Nord

Sont abordés les excès de vitesse sur les rues des Grands Champs et des Roses par des automobilistes souhaitant éviter les ralentissements de l'avenue de Valence, le manque de poubelles vertes et grises, ainsi que la diminution du nombre de passages de la benne à ordures, et un problème de coordination des feux tricolores au niveau du carrefour d'Air Liquide.

**24 AVRIL.**  
réunion publique d'information  
sur le budget

**16 MAI.**  
réunion publique d'information  
sur le moustique tigre

**20 JUILLET.**  
pique-nique citoyen

**15 SEPTEMBRE.**  
journée propre

**20 NOVEMBRE.**  
réunion publique d'information  
sur le CCAS

**22 NOVEMBRE.**  
réunion publique d'information  
sur le service jeunesse

**7 DÉCEMBRE.**  
réunion d'information  
« projets citoyens »

## Retour sur un anniversaire rythmé !



# Au profit du plus grand nombre



**Durant les mois de novembre et décembre, la démocratie participative était à l'honneur. Retour sur ces trois réunions qui n'ont pas toutes mobilisé les Sassenageois de la même façon...**

**D**ans le cadre des dix ans de la démocratie participative, deux réunions d'information étaient organisées durant le mois de novembre : « Un CCAS, pour qui, pour quoi ? » et « Au service de la jeunesse ». Ces deux rendez-vous étaient destinés à apporter aux Sassenageois de plus amples connaissances sur les missions de ces services municipaux. Car s'il est vrai que certaines actions sont évidentes, d'autres semblent plus confidentielles. Quoi qu'il en soit, ces deux réunions n'ont malheureusement pas rencontré leur public, à l'inverse de la soirée phare du 7 décembre lors de laquelle les projets citoyens retenus dans le cadre de l'appel à projets organisé pour les dix ans de la démocratie participative ont été présentés. « Je suis très satisfait du déroulement de cette soirée qui a, selon moi, tenu toutes ses promesses. Une trentaine d'habitants avaient répondu présents. Parmi eux, des Sassenageois ayant déposé un projet, des membres des différents conseils des citoyens dont certains sont actifs depuis le début au lancement de la démocratie participative en 2008, et des représentants d'associations

comme celle des Côtes de Sassenage, ou ENS (Environnement Nature Sassenage) œuvrant aux côtés de la commune pour la préservation du cadre de vie ou la protection de la nature », explique Jérôme Boetti Di Castano, adjoint délégué au cadre de vie, à la démocratie participative et au dynamisme sportif.

### Un bilan et des projets

Après avoir laissé le maire, Christian Coigné, introduire la réunion, c'est entouré des élus de secteur que Jérôme Boetti Di Castano a dressé le bilan — positif — de ces dix années de démocratie participative : « C'est en regardant dans le rétroviseur que l'on se rend compte des nombreuses réalisations initiées par les conseils des citoyens, et ce dans l'intérêt de tous ! Et les Sassenageois présents ce soir sont là pour le confirmer : il y a eu de nombreuses avancées ! ».

L'heure était ensuite à la présentation des projets déposés par les Sassenageois, qui ont pour la plupart pris spontanément la parole pour détailler et défendre leur idée. Au total on en dénombre dix, dans des domaines divers et variés (voir ci-contre),

tous déposés par des personnes non « affiliées » aux conseils de citoyens, « preuve que le principe même de démocratie participative est, au bout de dix années d'exercice, bien ancré à Sassenage, et que les citoyens se sont bien appropriés le dispositif », indique, satisfait, l' élu qui a ensuite dévoilé les quatre projets sélectionnés et désormais soumis au vote des Sassenageois pour être départagés.

Cette soirée s'est achevée comme elle avait commencé, dans une ambiance conviviale et détendue autour du verre de l'amitié, mais aussi de l'urne ! En effet, à l'issue de cette présentation, les participants ont eu la primeur de pouvoir voter pour l'un des quatre projets qu'ils souhaitaient voir se réaliser.

Mais si vous n'avez pas pu assister à cette soirée, il n'est pas trop tard pour prendre connaissance des quatre projets retenus et exprimer votre préférence ! Vous avez en effet jusqu'au 15 janvier pour le faire ; un formulaire de vote étant accessible depuis la page d'accueil du site internet de la Ville sassenage.fr.

Alors selon vous, quel projet verra le jour ?



## TROIS QUESTIONS À... JÉRÔME BOETTI DI CASTANO

ADJOINT DÉLÉGUÉ AU CADRE DE VIE, À LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET AU DYNAMISME SPORTIF

d'événements. La participation des Sassenageois a-t-elle été au rendez-vous ?

Dans l'ensemble, la participation des Sassenageois a été au rendez-vous, que ce soit pour le pique-nique citoyen que nous avons proposé à l'occasion du passage du Tour de France, ou encore pour la Journée propre, organisée mi-septembre dans le

cadre du Clean up Day, et qui a pu compter sur la mobilisation de Sassenageois de tous âges. Ces deux événements ont été des vecteurs de lien social et de partage, pour mieux se connaître, pour exprimer son attachement à Sassenage...

Les réunions publiques d'information que nous avons initiées à travers les conseils des

citoyens n'ont par contre pas vraiment trouvé leur public, hormis celle consacrée aux moustiques.

Dans tous les cas, cette expérience nous permet de mieux cerner les attentes des Sassenageois, et par là même de mieux cibler les sujets qui les intéressent.

J'invite en outre chacun à être

force de proposition pour identifier des thèmes méritant d'être expliqués, approfondis... C'est ça aussi la démocratie participative !

Le point d'orgue de cet anniversaire était fixé au 7 décembre avec notamment la présentation des projets portés par les Sassenageois dans le cadre

2018 marquait les dix ans de la démocratie participative à Sassenage, et vous avez choisi de rythmer cet anniversaire en proposant divers formats



# Dix ans, dix projets !

- Mise en place d'un tarif accompagnant piscine municipale
- Initiation à l'anglais pendant le temps périscolaire en maternelle et primaire
- Jeux pour enfants dans les parcs de Sassenage
- Équipements de fitness en plein air au parc Messkirch
- Aménagement d'une zone de jeux aquatiques au parc de l'Ovalie
- Toilettes sèches écologiques publiques au parc Messkirch
- Mise en place d'un brumisateur au parc Messkirch
- Création d'une maison spécialisée pour personnes atteintes de la maladie de Parkinson
- Mise en place de séances de cinéma au Théâtre en Rond
- + une proposition hors cadre

En rose, les quatre projets « finalistes », désormais soumis au vote !

## Pour joindre votre élue de secteur

### Secteur Sud :

Sylvie Genin-Lomier,  
sgenin-lomier@sassenage.fr

### Secteur Nord :

Marie-Laure Felici, mlfelici@sassenage.fr

### Secteur Centre :

Brigitte Gallo, bgallo@sassenage.fr

### Secteur Haut :

Gaëlle Burel, gburel@sassenage.fr

# Faisons la ville ensemble

Voici donc les quatre projets qui ont été retenus par le jury d'élus. Plusieurs critères sont entrés en ligne de compte pour leur sélection, notamment l'intérêt général, la faisabilité, le prix, la pertinence, le fait de relever d'une compétence communale... C'est désormais à vous de juger lequel vous semble le plus utile pour Sassenage et les Sassenageois.

## PROJET 1

Un brumisateur au parc Messkirch

## PROJET 2

Des équipements de fitness en plein air au parc Messkirch

## PROJET 3

Des jeux pour enfants dans les parcs de Sassenage

## PROJET 4

Des toilettes sèches écologiques publiques au parc Messkirch

Pour voter, rendez-vous sur [www.sassenage.fr](http://www.sassenage.fr), en Une des actualités sassenageoises du site.

Vous avez jusqu'au 15 janvier pour exprimer votre préférence !



de l'appel que vous aviez lancé au printemps. Quel bilan en dressez-vous ?

Forcément, j'espérais voir davantage de projets proposés par les Sassenageois, mais dix projets pour dix ans de démocratie participative, c'est bien !

Concernant cette soirée du 7 décembre, nous l'avons effectivement pensée comme LE temps fort de ce 10<sup>ème</sup> anniversaire, et l'occasion de

mettre en lumière tout ce qui a été réalisé au titre de la démocratie participative, ainsi que celles et ceux qui l'ont justement fait vivre toutes ces années : habitants impliqués, élus de secteur...

Nous avons voulu ce rendez-vous convivial, et sincèrement, il l'a largement été ! Nous avons partagé un moment privilégié d'échanges et de discussions, réunis par cette volonté commune d'œuvrer

pour le bien de Sassenage et des Sassenageois. J'ai vraiment apprécié cette ambiance bienveillante qui a permis à chacun de s'exprimer sans retenue, fidèle au souhait que nous avions de passer tous ensemble une bonne soirée !

« Faire la ville ensemble », tel est le titre que vous aviez donné à cet appel à projets citoyens, et c'est finalement l'essence de toute démarche de

démocratie participative. Quelle va en être la traduction concrète en 2019 et les années suivantes ?

Il y a un proverbe africain qui ne me quitte jamais et qui a beaucoup de sens dans la vision de « faire la ville ensemble », à savoir « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Concrètement, pour 2019 et les années à venir, il s'agit de poursuivre cette démarche

collaborative qui a fait ses preuves, et de mobiliser ainsi un maximum de Sassenageois pour continuer à co-construire l'avenir de Sassenage, que ce soit à travers les conseils des citoyens, comme de tout autre moyen permettant de contribuer activement au bien vivre ensemble et à ce choix de vie auquel nous sommes tous attachés.





*Souvenir du repas de Noël des se*





*Seniors, mercredi 5 décembre 2018*



## Risques majeurs : la Ville en grandes manœuvres

Le 22 novembre, la préfecture coordonnait un exercice de sécurité civile dont le scénario ne pouvait pas laisser Sassenage insensible puisqu'il était question de gérer une inondation...

Vu la part du territoire communal impactée par l'inondabilité, cette mise en situation avait effectivement du sens pour éprouver le plan communal de sauvegarde (PCS).

Si le public n'a rien perçu sur le terrain, élus et services de la Ville se sont prêtés au jeu avec réalisme toute la matinée, de la mobilisation des moyens humains et matériels, aux mesures d'anticipation, en passant par les messages d'alerte à la population... Dès la veille, vigilance météorologique et autres avertissements les avaient par ailleurs déjà mis dans l'ambiance !

Bref, chacun, positionné dans le dispositif communal, a ainsi pu revoir ses gammes en menant les tâches qui lui sont dévolues en cas d'activation du PCS. « Il était important de nous inscrire dans cette programmation annuelle d'exercices, explique Daniel D'Olivier Quintas, l'adjoint délégué à la sécurité, à la jeunesse et à l'événementiel. Et cette démarche active illustre l'ambition plus globale que nous avons en matière de

sécurité publique, et qui se traduit par la mise en place d'un service d'alerte par SMS de la population, ou encore par notre volonté d'organiser une réserve communale de sécurité civile dans laquelle chaque citoyen peut avoir une implication précieuse en situation de crise... Des mesures qui viennent compléter d'autres actions existantes, parmi lesquelles, à titre d'illustration, le travail de sensibilisation effectué auprès de différents publics comme les scolaires à travers les PPMS (plans particuliers de mise en sécurité), ou encore la distribution des brochures de la

campagne régionale d'information sur les risques industriels majeurs<sup>(1)</sup>, avec Sassenage en pages début octobre. »

Et de conclure que d'autres exercices sont prévus en 2019 pour se mettre à nouveau en situation à plus ou moins grande échelle...

(1) Retrouvez plus d'informations sur [lesbonsreflexes.com](http://lesbonsreflexes.com) ou sur la page facebook dédiée : [facebook.com/bonsreflexes](https://facebook.com/bonsreflexes).

INFOS : 04 76 26 72 71  
OU [ACCUEIL-TECHNIQUE@SASSENAGE.FR](mailto:ACCUEIL-TECHNIQUE@SASSENAGE.FR).



## Réserve communale : il est encore temps de vous investir !

Dans le numéro de septembre, Sassenage en pages évoquait le projet de création d'une réserve communale de sécurité civile faisant écho à un besoin clairement identifié lié à l'augmentation significative des risques (notamment d'inondation) sur le territoire communal. Après une première réunion fin septembre qui, il faut le reconnaître, n'avait pas mobilisé les foules, une dizaine de Sassenageois a participé à la seconde réunion publique qui se tenait le 26 novembre. Le but de cette rencontre, organisée à l'initiative de Daniel D'Olivier Quintas, adjoint délégué à la sécurité, à la jeunesse et à l'événementiel, était de sensibiliser à nouveau la population à la culture du risque : « En cas de crise majeure,

les enjeux sont tels qu'il faut pouvoir compter sur la mobilisation de tous. Cela vient en complément du PCS (plan communal de sauvegarde) et en aucun cas en substitution des services de secours ou d'urgence. C'est avant tout une action citoyenne et volontaire. Néanmoins, la réflexion autour de la constitution de la réserve communale est toujours en cours. Afin de la mener à bien, nous devons pouvoir compter sur un contingent de dix personnes minimum. En dessous de ce seuil, il est difficilement concevable de la mettre en place au regard de l'approche globale souhaitée et de l'investissement induit (formation des volontaires, assurances, matériel...) », explique l' élu.

Il est cependant encore temps de vous renseigner, et pourquoi pas de sauter le pas !

INFOS : 04 76 26 72 71  
OU [ACCUEIL-TECHNIQUE@SASSENAGE.FR](mailto:ACCUEIL-TECHNIQUE@SASSENAGE.FR).

### MIEUX VOUS CONNAÎTRE

Vous avez pris la décision de vous engager et de devenir volontaire auprès de la réserve communale de sécurité civile ? Toutes les réponses aux questions que vous vous posez, ainsi qu'un questionnaire en ligne visant à mieux vous connaître sont d'ores et déjà disponibles sur [Sassenage.fr](http://Sassenage.fr).

## A chacun sa déchetterie

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, et conformément à la décision du conseil métropolitain de novembre 2017, les professionnels (BTP, artisanat, industrie, commerce, paysagiste...) n'ont plus accès aux 21 déchetteries publiques de Grenoble-Alpes Métropole, et doivent dorénavant se diriger vers des déchetteries qui leur sont réservées. Les déchetteries publiques sont ainsi réservées au grand public, offrant un gain de temps et de confort aux usagers !

INFOS : [WWW.LAMETRO.FR/DECHETSPROS](http://WWW.LAMETRO.FR/DECHETSPROS).



# Alerte citoyens Risques majeurs: inscrivez-vous!

La Ville met en place un service d'alerte (sms, message vocal, mail) pour vous informer rapidement de tout évènement exceptionnel survenant à Sassenage en matière de risques majeurs (tempête, inondation...).

## POUR VOUS INSCRIRE :

- ✓ Rendez-vous sur le site internet de la Ville : [sassenage.fr](http://sassenage.fr)
- ✓ Cliquez sur «Alerte citoyens Risques majeurs» (sur la page d'accueil)
- ✓ Remplissez en ligne le formulaire d'inscription
- ✓ Recevez par mail la confirmation de votre inscription et le code d'administration de votre compte, à conserver précieusement pour procéder à tout changement (adresse postale ou de messagerie électronique, numéro de téléphone...)
- ✓ Vous serez désormais informés en cas d'évènement exceptionnel en matière de risques majeurs sur Sassenage, et nous comptons sur vous pour inviter famille, collègues et amis à s'inscrire aussi !



INONDATION



SÉISME



INDUSTRIEL



RUPTURE DE BARRAGE



TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



MÉTÉO



GLISSEMENT DE TERRAIN

## Périmètre scolaire : réflexion et statu quo

**M**ercredi 5 décembre, le maire, Christian Coigné, et l'adjointe déléguée à la famille, à l'enfance et à la parentalité, Christine Durand, organisaient une réunion publique sur le périmètre scolaire à l'adresse des familles, succédant à la réunion du 3 décembre destinée aux enseignants et aux délégués des parents d'élèves.

En effet, une étude a été réalisée pour favoriser le rapprochement domicile/école en tenant compte de la suppression du transport scolaire d'une part, et pour une meilleure répartition des effectifs au vu des projets immobiliers à venir d'autre part. En effet, et pour exemple, le projet GLD prévoit une centaine de logements par an, sur quatre ans, qui dépendra du secteur des Pies.

Aussi, il a été présenté trois zones dépendant du secteur des Pies (Jean Moulin, Pré du Bourg et Beaupré), et susceptibles d'être rattachées au secteur Vercors.

Au regard des effectifs à venir (enfants nés en 2016 et intégrant l'école à la rentrée 2019) et actuels sur ces deux groupes scolaires, il a finalement été décidé, en accord avec l'ensemble des acteurs du monde scolaire, dont l'inspectrice de l'éducation nationale qui participait à ces deux réunions, de ne pas modifier le périmètre scolaire pour l'année à venir pour ne pas davantage fragiliser les effectifs.

Cependant, dans tous les scénarii envisagés, l'école Vercors perdra une classe en élémentaire à la rentrée 2019.

Par ailleurs, la Ville a formulé la demande d'une ouverture de classe Ulis (unité localisée pour l'inclusion scolaire) qui, si le projet est confirmé par l'éducation nationale, sera effective à la rentrée prochaine sur l'école Vercors.



## Quoi de neuf du côté du transport scolaire ?

**C**omme relaté dans les précédents numéros de Sassenage en pages, la Ville a rencontré et transmis au SMTC, suite à la suppression du ramassage scolaire, l'ensemble des pièces lui permettant d'instruire le dossier et d'évaluer le rétablissement d'un service de transport.

Pour rappel, après la consultation effectuée par la Ville auprès des familles suite à la décision de suppression, les parents ayant fait état de leurs difficultés organisationnelles ont tous été reçus par le maire. Les délégués de parents d'élèves, associés à ce dossier, ont également mené des démarches complémentaires de recensement.

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, le SMTC, qui avait annoncé pouvoir au mieux faire une réponse à la rentrée des vacances de la Toussaint, voire de celles de fin d'année, ne devrait donc pas manquer de donner rapidement de ses nouvelles.

A ceci près que le SMTC ne tiendra finalement pas l'échéance de la rentrée de janvier, comme l'a effectivement appris la Ville incidemment ce 19 décembre...

« *Malgré les démarches menées, comme les interlocuteurs clairement identifiés de part*

*et d'autre, nous n'avons reçu aucune information officielle de la part du SMTC, déplore le maire, Christian Coigné. C'est lamentable. Mais heureusement, la Ville travaille en étroite collaboration avec les délégués de parents d'élèves par qui la nouvelle est finalement arrivée... »* Un canal de communication en effet peu habituel entre collectivités... « *C'est regrettable sur la forme, mais ça l'est aussi sur le fond puisque l'engagement qui avait été pris auprès de nous, Ville et familles, n'est finalement pas tenu.* »

Et le maire de confirmer que les noms de toutes les familles dont les enfants empruntaient le service de ramassage scolaire en 2017/2018 ont dûment été transmis au SMTC, et que la Ville a tout autant donné son accord pour mettre à disposition un personnel communal accompagnant pour les enfants qui seraient appelés à emprunter le service. « *La balle est clairement dans le camp du SMTC...* »

Dans les faits, compte tenu de ce contretemps, c'est donc finalement au retour des vacances d'hiver, soit début mars, que les familles pourraient désormais espérer voir la mise en place du service...

## Du nouveau à l'Espace Familles

### C'est moi qui l'ai fait !

L'Espace Familles propose un nouveau rendez-vous bimensuel : « Les ateliers éco-conso », pour découvrir des trucs et astuces faits maison, et fabriquer des produits ménagers.

Le premier atelier a lieu jeudi 24 janvier de 14h à 16h, et vous apprendra à réaliser un nettoyant multi-usages, un produit pour la vaisselle, et un dépolluant (se munir de trois contenants de 50 cl pour rapporter les échantillons de produits) !

Le nombre de participants étant limité, pensez à vous inscrire auprès de l'accueil de l'Espace Familles (2,50 €/personne).

Bien entendu, chacun est invité à venir également partager ses idées et ses habitudes, ou à émettre des souhaits pour les prochains rendez-vous !

### Remue-ménages en double

Face au succès rencontré par l'atelier « Remue-ménages » qui se déroule le vendredi après-midi, l'Espace Familles ouvre un second atelier à partir du 7 janvier, les lundis de 14h à 15h30. Pour rappel, cet atelier propose dans un cadre convivial des activités stimulantes pour la mémoire, l'attention et la concentration.

INFOS : ESPACE FAMILLES, 04 76 26 34 90.

## Première rentrée scolaire

Si votre enfant est né en 2016, il intégrera l'école maternelle en septembre. Pour confirmer cette inscription, pensez à vous présenter au service scolaire munis de votre livret de famille et d'une attestation de domicile (hors facture téléphonie mobile).

Une attestation de préinscription vous sera remise, et il vous

conviendra alors de prendre contact avec la directrice de l'école située dans votre secteur. Le service scolaire est ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, et jusqu'à 17h le vendredi.

INFOS : GUICHETUNIQUE@SASSENAGE.FR OU 04 76 26 90 90.



## Comme chaque début d'année, le recensement...

Cette année, le traditionnel recensement de la population aura lieu du 17 janvier au 23 février inclus, et ce sont 404 logements sassenageois qui seront sondés par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques)<sup>(1)</sup>.

Trois agents municipaux (Rémy Gallo, Catherine Perdrix et Virginie Triboulat) effectueront cette mission. Dans un souci de flexibilité et pour mieux s'adapter à vos disponibilités, ils passeront chez vous principalement le soir et le samedi pour vous remettre un formulaire qu'ils vous laisseront remplir tranquillement. Ils fixeront ensuite un rendez-vous avec vous pour le récupérer une fois qu'il aura été dûment complété.

Les agents recenseurs sont là pour vous aider à remplir ces formulaires et répondre à toutes vos questions, alors en cas de doute, n'hésitez pas à les solliciter !

Pour rappel, le recensement est obligatoire. Toutes les données recueillies demeurent confidentielles, les agents recenseurs étant soumis au secret professionnel.

Nous vous remercions par avance de réserver un bon accueil à Catherine, Rémy et Virginie !

(1) Le recensement se fait de manière partielle chaque année. Sur les quelque 5 000 logements que compte la commune, 8 % sont tirés au sort pour être recensés.



Si vous êtes plutôt connecté(e), vous pouvez choisir d'être recensé(e) en ligne !

Pratique et rapide, le recensement peut s'effectuer via le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr), rubrique « recensement en ligne ». Demandez des infos à l'agent recenseur qui se présentera chez vous, il vous remettra les identifiants qui vous permettront de répondre au questionnaire en ligne !

## HEVAC évacue

Originaire du Nord Isère, Alvaro Abascal, 45 ans et Sassenageois depuis mai 2018, a créé, en août dernier, HEVAC, une entreprise d'assainissement, domaine d'activité qu'il maîtrise depuis vingt-cinq ans.

En effet, titulaire d'un CAP de chaudronnier, Alvaro Abascal a très vite senti que cette voie n'était pas faite pour lui. Un ami lui propose alors de l'embaucher dans son entreprise d'assainissement, et c'est ainsi qu'il apprend le métier de technicien d'assainissement. Souhaitant évoluer, Alvaro a ensuite travaillé dans une entreprise internationale en tant que chef d'équipe gérant un effectif d'une dizaine de personnes puis, pendant sept ans, dans une entreprise basée à Veurey, en tant que responsable technique.

Fort de son expérience, Alvaro quitte son employeur en mai 2018 afin de créer sa propre entreprise d'assainissement.

« L'investissement de départ est important, notamment le véhicule nécessaire aux interventions. Aussi, après ma rupture conventionnelle, j'ai travaillé trois mois pour une autre entreprise, le temps de monter mon dossier et de trouver les financements », explique-t-il.

Enfin, et grâce aussi à sa famille qui le soutient depuis le début, il crée la société HEVAC, spécialisée dans le curage, le débouchage des canalisations, le pompage, le nettoyage et la désinfection des vide-ordures et des locaux poubelles. « J'interviens aussi pour la dératisation, la désinsectisation, et je réalise également l'inspection vidéo. Les devis sont gratuits, la demande peut se faire via mon site

internet. J'ai également une page Facebook qui présente certaines interventions », ajoute-t-il.

Expérimenté, équipé de matériel à la pointe de la technologie, et réactif, Alvaro Abascal intervient aussi bien auprès des professionnels que des particuliers, 24 heures sur 24, sept jours sur sept, et principalement sur l'agglomération grenobloise.

CONTACT : HEVAC (HYDRO ENTRETIEN VIDANGE ASSAINISSEMENT CURAGE), 5 CHEMIN DU DRAC, 06 44 34 94 60, [CONTACT@HEVAC.FR](mailto:CONTACT@HEVAC.FR) OU [WWW.HEVAC.FR](http://WWW.HEVAC.FR).



## DU NOUVEAU POUR VOS OS

Après avoir exercé rue général Ferrié à Grenoble pendant plusieurs années, Nicolas Lapière, ostéopathe, vient de s'installer au 15 rue du Gua (immeuble attenant à la pharmacie du Furon).

Il vient ainsi compléter la liste des ostéopathes présents sur Sassenage : Claire Pivot, Olivier Bazin et Emilie Marcou.

CONTACT : 06 19 22 32 25 OU [LAPIERRENICOLAS.OSTEO@GMAIL.COM](mailto:LAPIERRENICOLAS.OSTEO@GMAIL.COM).

## Le point sur les finances



L'arrêt de la cour d'appel de Versailles condamnant Dexia, et la hausse de la part communale des taxes d'habitation et foncière ont beaucoup fait parler. C'est pourquoi, mercredi 12 décembre, le maire, Christian Coigné, et son premier adjoint délégué à l'administration générale et aux finances, Jérôme Merle, avaient donné rendez-vous aux Sassenageois qui souhaitaient une explication.

### Petit résumé de la réunion...

**S**'il était une réunion publique attendue, c'était a priori bien celle-là ! Et pourtant, contre toute attente, l'espace Henriette Gröll était loin de faire salle comble. Tout au plus une trentaine de Sassenageois avaient fait le déplacement.

Qu'à cela ne tienne, explications et échanges auront duré deux bonnes heures, permettant à chacun de mieux appréhender et comprendre les rouages financiers de la commune.

#### « L'affaire » Dexia

Le maire ouvre la réunion avant de passer la parole à Jérôme Merle. Ce dernier reprend la chronologie des faits : en 2007, la Ville a recours à Dexia, la banque historique des collectivités, dans le but de réaménager sa dette pour des prêts conclus entre 1992 et 1995. Elle passe ainsi de six à deux prêts, pour un total de 9 millions d'euros.

Problème : l'un des deux produits est un prêt structuré (voir ci-contre), indexé sur la parité euro/franc suisse, qui se révélera très rapidement toxique. Sassenage souhaite

alors mettre fin à cet emprunt, mais le montant des indemnités exigées par Dexia pour en sortir — indexé sur cette même parité —, est indécemment ramené à la somme empruntée puisque s'élevant à 8,8 millions d'euros.

En décembre 2011, la Ville décide donc d'assigner Dexia en justice. Dans le même temps, elle continue de rembourser le capital, mais cesse de payer les intérêts, tout en les provisionnant, avec l'accord de la Chambre régionale des comptes.

En mai 2016, le jugement en 1<sup>ère</sup> instance est rendu, défavorable à la Ville. Cette dernière décide de faire appel, et continue à ne rembourser que le capital.

En octobre 2018, la cour d'appel de Versailles condamne Dexia à indemniser Sassenage à hauteur de 30 % du surcoût dû à la dégradation du taux d'intérêt, soit 828 089,73 euros pour les échéances de 2011 à 2015, ainsi que 30 % du surcoût des intérêts sur la durée totale du prêt.

L'avocate de la Ville, maîtresse Feron-Poloni, travaille sur le dossier depuis 2011. Présente

à cette réunion du 12 décembre, elle explique que la cour d'appel a tenu compte du fait qu'au vu de la complexité de ces prêts structurés, élus et techniciens sassenageois devaient être considérés comme non-avertis, alors que Dexia a des experts qui eux le sont. La banque était donc censée être de bon conseil, d'autant qu'un contrat de partenariat avait été signé en ce sens...

Aujourd'hui, les deux parties peuvent encore se pourvoir en cassation, mais cette démarche n'est pas suspensive. Et si la banque s'engageait dans cette voie et venait à perdre, l'arrêt de la cour d'appel de Versailles serait confirmé. Par contre, si elle gagnait, on reviendrait au jugement de première instance.

Et le maire de conclure : « Pour les collectivités qui ont négocié avec Dexia, c'est le contribuable qui paye la facture au final. A Sassenage, 30 % vont être pris en charge par la banque.

C'est aussi une question d'honneur après tout ce qui a pu être dit... »



# locales...

## Zoom sur les prêts structurés

Un prêt dit structuré est un prêt à taux variable qui comprend plusieurs périodes. La première période est en général assez courte et a un taux d'intérêt dit bonifié, c'est-à-dire en-dessous du cours du marché. A ce moment, Sassenage paye 170 000 euros d'intérêts, jusqu'en 2009.

La deuxième, plus longue — à Sassenage, elle court jusqu'en 2032 —, devient variable dans le sens où le taux évolue, ici pour la Ville en fonction du rapport euro/franc suisse. En gros, pendant de nombreuses années, la valeur du franc suisse n'a pas évolué par rapport à l'euro. La chute du taux de change entre les deux monnaies a eu pour effet de faire s'envoler les taux d'emprunt. En fonction des années, la Ville doit alors rembourser entre 500 000 et 900 000 euros d'intérêts par an.

Ensuite, jusqu'en 2042, le prêt bénéficiera d'un taux fixe à 3,3 %.

Pas moins de 8 000 collectivités (grandes ou petites communes, métropoles, mais aussi hôpitaux, offices HLM...) ont eu recours aux prêts structurés, devenus toxiques. Dans l'agglomération, plusieurs collectivités se sont retrouvées piégées dont Meylan, Crolles, Seyssins ou La Métro (en 2007-2008, sous la présidence de Didier Migaud, qui est aujourd'hui président de la cour des comptes), ce qui illustre la complexité de ce dossier...

## La fiscalité

Pendant treize ans, la part communale des impôts locaux n'a pas augmenté. En 2005, le taux de la taxe foncière était gelé, et en 2008, une forte baisse était consentie sur les taux de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier non-bâti. Elles auraient pu augmenter un peu chaque année, comme l'ont pratiqué certaines communes, mais il s'agissait de recourir à d'autres leviers pour trouver des marges de manœuvre. « *Mais nous sommes au bout de cette optimisation* » explique le maire. Et de compléter : « *Aujourd'hui, la Ville est confrontée à plusieurs problèmes : pour maintenir la population, il faut qu'une centaine de logements soient construits chaque année sur Sassenage* ». Or depuis trois ans, très peu de projets immobiliers voient le jour du fait des contraintes imposées par les nouveaux risques identifiés (inondabilité de la plaine et éboulement de la falaise). « *Les données que nous venons de recevoir de l'Insee confirment malheureusement que nous subissons déjà une baisse de population, avec en effet une population totale de 11 577 habitants en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019, soit quelque 700 habitants perdus...* »

L'incidence n'est donc pas seulement urbanistique puisqu'on note aussi, par exemple, une fermeture de classe cette année, et il est fort possible qu'il en soit de même à la rentrée scolaire prochaine. De par les nombreux permis de construire qui sont refusés, les rentrées d'argent générées par les taxes (d'habitation, foncière et d'aménagement) sont moins régulières et moins importantes. Sur la seule période 2015-2020, ce ne sont pas moins de 8 millions d'euros de perte sèche pour la Ville...

Par ailleurs, entre 2013 et 2018, les dotations de l'Etat baissent drastiquement (- 945 000 €) ainsi que les recettes de la Métropole (- 814 000 €).

Enfin, la loi SRU pénalise les communes ne comptabilisant pas suffisamment de logements sociaux. A Sassenage, la taxe annuelle prélevée est de 200 000 € environ. Reste aujourd'hui à connaître le pourcentage de territoire urbanisé impacté par le risque sur la commune, puisqu'au-dessus de 50 % non constructible, la ville serait exemptée de cette taxe. Alors que cette dernière définit cette part à 54 %, les services de l'Etat arrivent quant à eux à 49,29 %, mais Grenoble-Alpes Métropole n'a finalement pas soutenu le dossier pour que Sassenage soit inscrite sur la liste des communes exemptées<sup>(1)</sup>.

Autant d'éléments de contexte n'ayant pas permis d'équilibrer le budget communal 2018 sans recourir au levier fiscal. En effet, légalement, lorsque le budget n'est pas équilibré, l'augmentation des taxes s'impose.

Toutefois, dans le cadre de la préparation budgétaire 2019, la possibilité d'une baisse de taux est à l'étude. Reste à affiner la prospective pour s'assurer de la faisabilité de cette mesure...

Malgré cette conjoncture économique globalement tendue, la Ville a poursuivi son désendettement, lui permettant ainsi de continuer à investir sans avoir recours à l'emprunt.

(1) Lire dans Sassenage en pages n°242 - novembre 2018, le dossier « Développement urbain : quelles avancées ? », pages 8 à 11.

## Le retour des sapinoux !

En ce début d'année 2019, la collecte de sapins est de retour ! Un service bien pratique pour éviter de se rendre à la déchetterie. Ainsi, Grenoble-Alpes Métropole a mis en place 43 points de collecte temporaires, répartis sur 13 communes, qui peuvent recueillir votre sapin jusqu'au 1<sup>er</sup> février.

Attention toutefois, seuls les sapins naturels avec ou sans socle en bois sont acceptés. Vous ne pourrez donc pas jeter les sacs et filets, les pots, les sapins en plastique ou naturels avec de la neige artificielle, ou encore les guirlandes et autres décorations. Il faut dire que les conifères seront recyclés.

Sur Sassenage, vous trouverez des points de collecte rue Pierre Dalloz (au niveau du terminus de la ligne de bus 50 « Flexo »), place de l'Europe et rue du parc Messkirch.

**RENSEIGNEMENTS : LAMETRO.FR  
OU 0 800 500 027.**

## Coup de jeune au CTM !

La salle Moucherotte, située au centre technique municipal, a été entièrement nettoyée et ses murs repeints. Il faut dire que cette salle accueille du public depuis 1997 et mérite donc un bon petit rafraîchissement ! D'ailleurs, les luminaires ont déjà été remplacés par un modèle plus économique. A noter que d'autres travaux suivront, notamment au niveau de l'espace accueil du CTM.

## LES POUBELLES SE LIVRENT

Les conteneurs à ordures sont gracieusement mis à disposition des habitants de l'agglomération par La Métro. Pour autant, jusqu'à présent, une fois commandés, il fallait aller les chercher. Une opération pouvant s'avérer compliquée lorsqu'on n'a pas un véhicule suffisamment grand pour les transporter.

C'est la raison pour laquelle Grenoble-Alpes Métropole met en place, en ce début d'année, un service de livraison des bacs et composteurs à domicile. Que vous soyez un usager privé ou public, il vous faudra vous acquitter de la somme de 19,50 € TTC pour recevoir votre bac directement où vous le souhaitez.

# PARTAGER

## Prochainement au Théâtre en Rond...



Samedi 12 janvier à 20h30  
**CHOCOLAT PIMENT**  
Cie Aurore  
Comédie



Samedi 19 janvier à 20h30  
**LES MANGEURS DE LAPIN SE FONT LA MALLE**  
Les Mangeurs de lapin  
Trio burlesque



Samedi 24 janvier à 20h30  
**VÉRIDIQUE**  
Yann Guillaume  
One-man-show



Samedi 2 février à 20h30  
**LE HASARD MERVEILLEUX**  
De Jean-Christophe Dollé  
Seule en scène théâtral

## Le rallye Neige & Glace passera par Sassenage !

En 2019, la 65<sup>ème</sup> édition du rallye Neige et Glace fait son grand retour dans les Alpes ! C'est la commune de Villard-de-Lans qui a une nouvelle fois été choisie pour être le point de départ et d'arrivée de ces trois jours (du 19 au 23 janvier) de course dans le Vercors, dans la Drôme et dans la Chartreuse. Au programme chaque jour : un parcours classique, des « spéciales » et une épreuve sur circuit de glace. Lors de la dernière journée, les coureurs et leurs superbes véhicules anciens traverseront Sassenage aux alentours de 9 h en direction de Saint-Égrève et du massif de la Chartreuse. A noter qu'aucune restriction de circulation ne sera mise en place pour l'occasion, vous n'aurez ainsi plus qu'à profiter de cette incontournable épreuve de conduite sportive hivernale.



Credit photo : Richard Bord

Les Amis du Château de Sassenage Saison culturelle 2019

Mardi 5 février à 20h30

> **Léo Larue** <

Chansons françaises  
Trophée 2018 France Bleu, Sacem et ville de Grenoble

A la croisée des chemins de la chanson française et du rock, Léo Larue se balade dans de simples histoires de notre quotidien. Entre rêve et réalité, entre humour et gravité, le charisme, l'émotion, la sobriété et la puissance des textes vous aspirent peu à peu dans son monde.

En 1<sup>ère</sup> partie Nico.Fy, de Sassenage, nous fera découvrir avec sa guitare, ses compositions de chansons françaises engageantes.

Pris: 12€  
Organisé par les Amis du Château de Sassenage  
Réservations: 07 68 85 69 • contact@lesamisduchateaudesassenage.fr  
www.lesamisduchateaudesassenage.fr

Château de Sassenage - Allée du Château - 38340 SASSENAGE

## PHOTOGRAPHIEZ ET EXPOSEZ !

L'Atelier Photo 360 lance son concours photo annuel ouvert à tous les amateurs, affiliés ou non à un club.

Pour cette 24<sup>ème</sup> édition, trois thèmes sont proposés : libre couleur, libre noir et blanc et « Le vent » en couleur ou en noir et blanc.

La date limite de dépôt du dossier est fixée au 4 février. Les œuvres choisies par le jury feront l'objet d'une exposition à la médiathèque l'Ellipse, qui sera visible du 5 au 23 mars.

INFOS : [WWW.ATELIER-PHOTO-360.FR](http://WWW.ATELIER-PHOTO-360.FR).



Samedi 26 janvier  
Jeudi 31 janvier  
à 20h au Théâtre en Rond

**EXPERIMENTAL**  
SPECTACLE DE MENTALISME  
LECTURE DE PENSEE - INFLUENCE - PREDICTION - HYPNOSE



INFOS & RESERVATIONS : [www.kevinmicoud-magicien-mentaliste.fr](http://www.kevinmicoud-magicien-mentaliste.fr)

## Cercle des Amateurs de Lecture: lu et apprécié

La sélection du Cercle des Amateurs de Lecture pendant les séances du 16 octobre et du 13 novembre.



**Millésime 54**  
Antoine Laurain  
(Flammarion, 2018)  
Paris 2017, quatre amis ouvrent une très vieille bouteille de Saint-Antoine oubliée à la cave. Le lendemain, ils comprennent qu'ils ont remonté le temps jusqu'à l'année du vin, en 1954, et découvrent le Paris de l'époque.

Avis de Patrick : « D'une écriture enlevée et belle, ce livre est tout simplement drôle ! Fiction très imaginative et fantaisiste, tout cela donne un roman pétillant, léger, et de ce fait très agréable à lire ! J'ai passé un savoureux moment... Très bon ce millésime ! »



**Ça raconte Sarah**  
Pauline Delabroy-Allard  
(Minit, 2018)  
Deux femmes se rencontrent et vivent une passion amoureuse. L'une arrive à la fin de sa vie, victime d'un cancer du sein. L'autre, tourmentée par l'amour, commence à sombrer dans la folie.

Avis de Jean-Pierre : « Un coup de poing dans l'estomac ! C'est un roman puissant, magnifique..., un peu dans la lignée de « Réparer les vivants » de Maylis de Kérangal. Pour un premier roman, c'est époustouflant ! »







## QUESTION D'ACTUALITÉ | PAR LE MAIRE CHRISTIAN COIGNÉ

# Jardins familiaux : annoncés, et en passe d'être réalisés

**S**i la menace enfantine du nez qui pousse quand on ment se réalisait, certains seraient bien embêtés, et assurément encombrés par leur appendice !

Alors que les festivités mettant l'enfance à l'honneur viennent de se dérouler, prenons le parti de la légèreté et de l'humour. Mais la magie de Noël ne doit cependant pas faire oublier que l'âge adulte appelle de notre part un peu plus de rigueur et de sens des responsabilités...

J'émetts d'ailleurs le vœu, en cette nouvelle année, que la fée Clochette puisse faire disparaître d'un coup de baguette magique ce fâcheux syndrome de Pinocchio !

Car à l'heure où les citoyens expriment vivement leur ras-le-bol de la politique, ainsi que leur aspiration à plus de transparence, on ne peut pas impunément travestir la réalité, imaginer pouvoir durablement leur faire prendre des vessies pour des lanternes...

Ainsi, quand on n'a pas d'idées et qu'on ne travaille pas les dossiers, de grâce, qu'on ne s'arroge pas la paternité des projets des autres !

Et la fin d'année ne doit pas non plus être

un prétexte à se prendre pour le Père Noël ! Alors chers Sassenageois, si certains se risquaient à vouloir vous faire croire que les jardins familiaux sortiront bientôt de terre parce qu'Aladin a frotté sa lampe merveilleuse, ne retombez pas dans la crédulité de l'enfance : ce n'est pas exactement comme ça que ça se passe dans « la vraie vie » !

Ainsi, quand les projets se concrétisent, c'est le fruit d'une réflexion et d'un travail, c'est la traduction d'une ambition... Et c'est précisément ce à quoi nous nous employons avec les services de la Ville et les élus du groupe majoritaire concernant les jardins familiaux, conformément à notre engagement inscrit noir sur blanc dans notre programme de 2014.

Avec le durcissement de la réglementation en matière de risques naturels, le développement urbain de Sassenage est lourdement impacté, et je ne saurais trop rappeler notre ambitieux projet urbain Bee-O-Top « tombé à l'eau » in extremis alors qu'il préfigurait un nouveau quartier entre le parc de l'Ovalie et la piscine. En janvier 2015, nous avons d'ailleurs présenté aux

Sassenageois ce projet global reposant sur une volonté forte d'intégration paysagère et bâtie, et de mixité sociale, et traduite notamment par les jardins familiaux que nous avons justement intégrés à cette opération pour conforter mixité, lien social et solidarité...

Alors si de projet Bee-O-Top il n'y aura pas, les jardins familiaux, eux, restent d'actualité, comme je l'ai effectivement annoncé publiquement lors du dernier conseil municipal le 13 décembre dernier.

Et encore une fois, ce n'est pas un conte de Noël, ni une histoire à dormir debout que d'aucuns se plaindraient à vouloir vous faire croire qu'ils sont les auteurs, c'est « juste » le fruit de notre travail, aux services de la Ville et aux élus du groupe majoritaire, tous pleinement investis à tenir les engagements pris et à réaliser les projets annoncés...

Je les en remercie vivement, et je vous souhaite à tous une excellente année 2019.

### EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION | GROUPE AGIR POUR SASSENAGE

## Nos meilleurs vœux

L'ensemble des élus du groupe « Agir pour Sassenage » vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019.

Dans un contexte social difficile, nous espérons que chacun d'entre vous a pu trouver, lors de ces fêtes de fin d'année, entouré de ses proches, un temps d'apaisement.

Pour Sassenage, notre vœu principal est de conserver notre cadre de vie agréable et permettre à tous les Sassenageois d'en profiter pleinement, malgré une fiscalité communale exorbitante et la suppression de services publics de proximité.

En ce début d'année et période de vœux, souhaitons que la majorité communale se reprenne et réduise de façon significative les charges qui pèsent tant sur les usagers des services que sur les contribuables sassenageois, d'autres communes l'ont déjà fait, alors pourquoi pas Sassenage.

Un vœu qui va très probablement se réaliser à l'approche des élections municipales de 2020 où les annonces électoralistes devraient se multiplier...

Les vœux de l'opposition, parfois se réalisent... En 2015, face à la décision du maire de construire 270 logements sur le terrain de rugby de l'Ovalie, les élus de l'opposition avaient proposé, afin de ne pas bétonner ce secteur, de réaliser des jardins partagés sur cet espace.

Notre vœu a été, à notre grand plaisir, exaucé par la majorité municipale, qui, du fait de l'inconstructibilité du terrain de rugby a été contrainte de modifier sa destination et de proposer à présent...des jardins partagés.

Bonne année à toutes et à tous.

Yannick Belle, Véronique Ferrazzi, Michel Barrionuevo, Florence Parvy, Pierre-Manuel Chauvet, Béatrice Hémar.

### L'AMBITION DE LA MAJORITÉ | GROUPE D'INTÉRÊT COMMUNAL

## Démocratie participative : quelle analyse ?

Le souhait, depuis 2001, de la majorité municipale est de donner la parole, le plus possible, aux Sassenageois. C'est à travers différentes réunions thématiques et géographiques que nous établissons le lien avec nos concitoyens. C'est cela, la démocratie participative. Et à Sassenage, ce n'est pas un vain mot, mais une délégation du maire à part entière.

Vous vous posez, globalement, des questions sur la gestion de notre commune ? C'est légitime. Notre volonté est d'y répondre, dans la mesure de nos informations et de nos moyens.

Transparence, clarté et précisions ont toujours été au cœur de nos préoccupations. Sassenage exige notre plus grande attention.

Cependant force est de constater que les réunions de la Démocratie Participative organisées sur le thème de la jeunesse, du CCAS et même sur les finances communales n'ont pas déplacé les foules. Quelle analyse en faire ? Quelles conclusions en tirer ? Il est bien connu que l'on se déplace pour faire entendre son mécontentement plutôt que sa satisfaction. Donc, vous savez que nous œuvrons pour le bien des Sassenageois et pour la conservation du cadre de vie de notre commune.

Parallèlement, nous attendons beaucoup de votre participation aux conseils des citoyens afin de faire avancer les projets de proximité ; proximité qu'il faut absolument sauvegarder et protéger.

En ce début d'année, nous souhaitons à toutes les familles sassenageoises, nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite.

Jérôme Merle, Nathalie Brites, Séverin Batfroi, Christine Durand, Jérôme Boetti Di Castano, Amédée Matraire, Sylvie Genin-Lomier, Mohamed Benharouga, Marie-Frédérique Di Raffaele, Assunta Rosin-Bedin, Jean-Pierre Serrailier, Brigitte Gallo, Jérôme Giachino, Jeannine Antoine, Daniel D'Olivier Quintas, Gaëlle Burel, Jean-Pierre Ravetto, Francette Gierczak, Michel Vendra, Marie-Laure Felici, Adrien Psila, David Buisson, Amandine Aimone-Chenevay, Céline Mosca, Jean-Philippe Veau.

# INFOS | pratiques

## Mairie

1, place de la Libération  
BP 31- 38360 Sassenage  
Tél. : 04 76 27 48 63 - Fax: 04 76 53 52 17  
Mél: mairie@sassenage.fr

Site internet: [www.sassenage.fr](http://www.sassenage.fr)

• Ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

• **ETAT CIVIL:** fermé le jeudi matin et le samedi matin. Ouvert du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, le jeudi de 14h à 17h30, et le vendredi en continu de 8h30 à 17h.

### • Pôle Famille Enfance Education

1 avenue de Valence

### • CCAS

1 avenue de Valence

### • Espace jeunesse

1 avenue de Valence  
Mél: [pjj@sassenage.fr](mailto:pjj@sassenage.fr)

### Centre technique municipal

4, rue Pierre de Coubertin  
Fax: 04 76 26 85 65

### • Services techniques et urbanisme

Ouverts du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.  
Fermés le mercredi après-midi.

### Le maire en direct

[www.sassenage.fr](http://www.sassenage.fr) > «Ecrivez au maire»  
Secrétariat du maire, 04 76 27 85 33

### Groupe « Agir pour Sassenage »

28 rue du Guâ, 04 76 27 37 04

## Police Municipale

Place de la Libération  
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.  
Tél.: 04 76 53 01 11 ou 06 08 99 08 88

## PERMANENCES PRATIQUES

• **Avocat**, chaque 3<sup>e</sup> mercredi du mois de 9h30 à 11h30 en mairie sur rendez-vous. Prise de RDV via [sassenage.fr](http://sassenage.fr) (Sassenage en ligne, Toutes les démarches, Permanences juridiques)

• **Conciliateur de justice**, une fois par mois, horaire et jour à confirmer, en mairie sur rendez-vous. Prise de RDV via [sassenage.fr](http://sassenage.fr) (Sassenage en ligne, Toutes les démarches, Permanences juridiques)

• **Conseillère emploi/formation de la MIPE**, Deux vendredis par mois au CCAS, sur RDV. Tél. : 04 76 53 34 10

### • Logement

Le lundi entre 12h et 14h au CCAS, uniquement sur rendez-vous. Tél. : 04 76 26 34 90

### • Horaires déchetterie

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Tél. : 0 800 500 027

## NUMÉROS D'URGENCE

- **Urgences médicales 24h/24** et **Centre anti-poisons**: composer le 15
- **SOS Médecins**: 04 38 70 17 01
- **Pharmacies de garde**: 3915
- **Gendarmerie**: 04 76 27 42 17
- **Pompiers**: composer le 18
- **Régie dauphinoise d'assainissement**: 04 76 98 24 27
- **Dépannage électricité 24h/24**: 09 72 67 50 38
- **Gaz dépannage**: 04 76 49 50 51
- **Eclairage public, feux tricolores, illuminations (pannes et accidents)**: 0 800 39 18 48

## NUMÉROS UTILES

- **Assistances sociales**: 04 57 42 50 00
- **Médiathèque**: 04 76 85 95 55
- **Multi-accueil petite enfance**: 04 76 53 83 36
- **RAM**: 04 76 53 32 90
- **Espace jeunesse**: 04 76 26 45 84
- **Piscine municipale**: 04 76 27 49 83
- **Conservatoire de musique**: 04 76 26 63 24
- **Centre associatif Saint-Exupéry**: 04 76 26 50 99
- **Pôle emploi**: 39 49 ou [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)
- **Maison intercommunale pour l'emploi**: 04 76 53 34 10
- **Mission locale**: 04 76 53 34 10
- **Garde d'enfants - Dépann'Familles**: 04 76 46 87 27
- **Réservation ligne Flexo 50**: 04 38 70 38 70
- **Urgence animaux 24h/24**: 06 61 84 09 93
- **Ordures ménagères, service collecte du groupement Nord Ouest**: 04 76 12 29 35
- **SPL Eaux de Grenoble Alpes**: 04 76 86 20 70  
[www.eauxdegrenoblealpes.fr](http://www.eauxdegrenoblealpes.fr)
- **Théâtre en Rond, service culturel**: 04 76 27 85 30
- **Guichet unique**: 04 76 26 90 90

Un seul numéro de téléphone pour joindre l'ensemble des services de la Ville:

# 04 76 27 48 63

## BULLETIN POUR UNE PETITE ANNONCE

Pour voir votre petite annonce publiée, vous devez habiter Sassenage et être un particulier. Joindre un justificatif de domicile à l'annonce (loyer, avis d'imposition, quittance EDF, France Telecom...). Annonce: 100 caractères maximum, espaces compris. À défaut de ne pas respecter l'un de ces critères, l'annonce ne sera pas prise en compte.


Ecrire en lettres majuscules (une lettre par case) et rédiger lisiblement le numéro de téléphone. Retourner le texte (coupon ou papier libre) avant le 10 du mois précédant la parution, à Service Communication - Rubrique Petites annonces - Hôtel de ville - 1 place de la Libération - 38360 Sassenage.

## PETITES annonces

- Homme exp cherche travaux de maçonnerie, mur, dalle pillar, clôture, cesu accepté, 06 98 77 28 86.
- Homme jeune retraité recherche petit boulot à mi-temps, 06 79 24 80 63.
- Sassenage, loue agréable T1b duplex. Cuis. équip, gde chambre, ttes commodités. 500€ CC, 06 88 73 39 22.



# NOUVELLES ADRESSES À SASSENAGE

*Prestations haut de gamme*



## DOMAINE PARC & VILLAGE

Domaine immobilier  
construit autour d'un  
grand parc



04 76 15 21 21  
**trignat.fr**

## RÉSIDENCE LA CRESSONNIÈRE

Située au centre  
du village, à proximité  
de la Mairie

Nouveau dans votre agence Renault à Sassenage

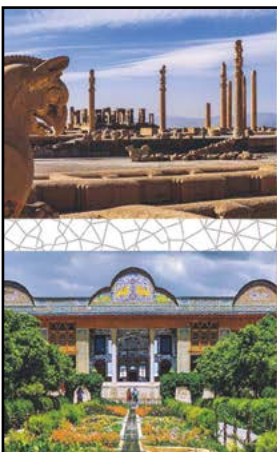


**Lambert Automobiles**



Vente de véhicules neufs et occasions  
Atelier Mécanique - Carrosserie - Peinture  
Location de véhicules - Service dépannage

24 Avenue de Romans - 38360 SASSENAGE  
04.76.27.40.62 - [www.lambert-autos.com](http://www.lambert-autos.com)



## VISITER L'IRAN AUTREMENT



[WWW.VISITER-IRANAUTREMENT.COM](http://WWW.VISITER-IRANAUTREMENT.COM)  
Téhéran, Ispahan, Shiraz, Kerman, Yazd,  
Persépolis et bien d'autres...

UN IRAN CONTEMPORAIN, CULINAIRE,  
HISTORIQUE, MAGNIFIQUE, RELATIONNEL...

**Création de circuit sur mesure**  
dès 600€, de 5 à 28J, seul ou en groupe

Tous nos circuits comportent :  
**Guide francophone**, transport,  
hébergement formalités E-visa

[contact@visiter-iranautrement.com](mailto:contact@visiter-iranautrement.com)  
1 rue Des Pies, 38360, Sassenage, France  
0761219080 - 0950267978



Le Maire, Christian Coigné, et le conseil municipal  
**vous souhaitent une excellente année**

**2019**

et vous donnent rendez-vous à la  
**cérémonie des vœux de la municipalité aux Sassenageois**  
**Vendredi 11 janvier au gymnase des Pies à 19h**

Ce sera l'occasion de revivre un moment fort de 2018...

